

L'UE, une remise en question de l'Etat?

Par **Gash**, le 24/11/2016 à 12:11

Bonjour,

Voilà mon premier sujet de dissertation : "L'Union Européenne, une remise en cause de l'Etat?", sujet passionnant s'il en est, je le trouve difficile à traiter car extrêmement riche et j'ai du mal à établir un bon plan.

Je comprends du sujet que l'UE remet en cause l'Etat dans l'optique d'une possible création d'un état fédéral européen ainsi qu'à travers les contrôles et pressions qu'elle effectue déjà sur le plan législatif, exécutif et judiciaire des différents états membres. Cela mènerait, je pense, à la fin de l'Etat nation tel qu'on le connaît. J'ai donc décidé de traiter le sujet à travers la notion d'Etat Nation.

Voici ce que ça donne pour un premier jet :

I Une Union Européenne fédérale entraînant la disparition de l'Etat Nation.

1. La notion d'Etat-Nation
2. Une confédération européenne sur le chemin du fédéralisme

II Un "Etats-Unis" d'Europe déjà présent

1. Le pouvoir juridictionnel de L'Union Européenne
2. Les compétences et caractères étatiques de l'Union Européenne à l'heure actuelle

Mon plan me semble à la limite du hors sujet et probablement pas assez précis, aurais-je mal compris le sujet? Qu'en pensez-vous?

Par **Gash**, le 25/11/2016 à 15:03

Personne? Je bloque encore sur le plan à l'heure actuelle et un avis serait d'une grande aide.
[smile4]

Par **Camille**, le 25/11/2016 à 15:58

Bonjour,

Alors donc, selon vous, un Etat fédéral n'est pas un Etat ?

[smile17]

Par **Gash**, le **25/11/2016** à **16:09**

Bonjour,

Je pense que je me suis mal exprimé, et quelle erreur... [smile17]

Non, pour moi l'Etat fédéral remet en cause la souveraineté des états membres devenus états fédérés ainsi que, le plus souvent, leur existence sur le plan international. C'est d'ailleurs pour cela que l'on ne vit pas encore dans un Etats-Unis d'Europe, non?

Par **Camille**, le **25/11/2016** à **16:19**

Bonjour,

[citation]l'Etat fédéral remet en cause la souveraineté des états membres devenus états fédérés ainsi que, le plus souvent, leur existence sur le plan international.[/citation]

Ben, allez dire ça aux cantons suisses ou aux länder allemands, qui signent, encore aujourd'hui, des conventions - internationales donc - avec la France, notamment pour régler le sort des ressortissants frontaliers...

Par **Gash**, le **25/11/2016** à **16:42**

Effectivement.

Mon nouveau plan est donc complètement incorrect également.

Je suis perdu pour le coup, au moins je sais que mon plan est incorrect, je vais le retravailler.

Par **LouisDD**, le **26/11/2016** à **17:00**

Salut

Quand on voit ce type de confusion, C'est souvent une erreur de méthodologie : avez vous suffisamment travaillé votre brouillon ?

Définition des termes du sujet, revu votre cours sur les formes de l'État, posez vous pleins de questions sur ce que vous entend votre sujet, trouvez une problématique et votre plan sera plus simple à trouver !

Peut être faut il se pencher sur la définition de l'État ?

Que perdent les États en étant dans l'UE ? Que gagnent ils ?

L'UE : renforcement ou affaiblissement de l'État ? (ça pourrait presque être une problématique, mais ça donne un plan quelque peu bateau)

Qu'est ce que L'UE ?

Quelles prérogatives L'UE a t-elle sur les États qui la composent ?

Vous êtes de la fac de Sareguemine en Moselle ?

Bonne soirée

Par **Gash**, le **29/11/2016** à **08:57**

Bonjour,

Merci d'abord pour les différentes pistes.

En effet, après avoir trouvé une problématique, le plan devrait apparaître de lui même. Je vais donc y travailler.

Non, je suis de la fac de Metz. :)